

Et si l'eau venait  
à manquer ...

**Edito**



Madame, Monsieur,  
Mes chers Concitoyens,

J'aimerais, en premier, vous présenter mes vœux les meilleurs pour cette année qui commence. Je vous souhaite une bonne santé, du bonheur et de la réussite dans tout ce que vous entreprenez.

Cette année encore risque d'être une année difficile, une année compliquée. Sur le plan international tout d'abord avec cette guerre en Europe, en Ukraine et la crise énergétique qu'elle entraîne. Nous redoutons comme chacun de voir flamber les prix de l'énergie, même si je veux rester optimiste pour ce qui nous concerne. Nous avons su, lorsqu'il fallait le faire, isoler nos bâtiments afin qu'ils ne soient pas des passoires thermiques, prendre des mesures de sobriété sur nos bâtiments et l'éclairage public, suivre nos contrats d'énergie et garder nos opérateurs historiques, ou renégocier nos contrats comme nous l'avons récemment fait pour le chauffage au gaz de la Salle des Fêtes.

Notre gestion prudente et rigoureuse nous a, jusqu'ici, permis d'anticiper certains problèmes et de conduire au mieux les affaires de notre commune. Dernier coup dur : la pénurie d'eau due aux années de sécheresse consécutives et surtout au dernier été particulièrement chaud que nous venons de subir. Je vous le confie, cette situation me préoccupe particulièrement. C'est dans cet esprit que j'ai demandé que soit organisée une concertation entre toutes les Municipalités concernées. De plus, une réunion se tiendra prochainement à ce sujet à l'initiative de Mme la Sous-Préfète.

Pour reprendre la citation de St Exupéry que nous avons glissée sur nos cartes de vœux, le Conseil Municipal et moi-même nous ne faisons pas que « prévoir l'avenir », nous nous efforçons de le « permettre ».

Encore une fois, bonne année à tous  
Et bonne lecture .

**François CHAUTARD**





## TRAVAUX DE VOIRIE

En 2022, de nombreux travaux ont encore été réalisés au titre de la voirie communale comme vous le voyez sur ces photos notamment aux Paulzes.



pour le FIC (Fonds d'Interventions Communal) pour le Département.

Les 21 677 € restants ont été pris sur les fonds propres de la Commune.



Le montant de ces travaux s'est élevé à plus de 43 300 € grâce à des dotations significatives de l'Etat et du Département. 13 597 € pour la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et 10 050 €



## UNE PLAQUE A LA MÉMOIRE DES GENDARMES DISPARUS EN 2020 A St JUST



Cette année, la commémoration du 104<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice 1918 a eu lieu en présence de nombreuses personnalités. Durant cette célébration, une plaque à la mémoire des gendarmes disparus dans l'exercice de leur fonction dans la nuit du 22 au 23 décembre 2020 a été dévoilée par le Maire de St Just et le Préfet du Puy de Dôme.



Présidée par **Philippe CHOPIN**, Préfet du Puy de Dôme en présence d'**André CHASSAIGNE**, Député de notre circonscription, **Éric GOLD**, Sénateur, **Lionel CHAUVIN**, Président du Conseil Départemental, **François CHAUTARD**, Maire de St Just, Le Général de corps d'armée **Laurent TAVEL**, commandant la région de gendarmerie Auvergne-Rhône-Alpes, **Myriam FOUGERE**, conseillère régionale, **Michel SAUVADE** Vice-

Président du Conseil départemental et **Valérie PRUNIER**, Conseillère départementale, **Daniel FORESTIER**, Président de la Communauté de communes **Ambert Livradois Forez** et de très nombreux maires et élus municipaux et de membres de la famille des victimes. La **Gendarmerie Nationale** était également bien représentée en nombre ainsi que le corps des **sapeurs-pompiers** présents au moment du

## ADRESSAGE



Des Plaques de rue ainsi que des numéros à apposer sur les maisons vont bientôt être installés à St Just. Ce dispositif appelé « adressage » a pour but de faciliter la fourniture des services publics (secours, connexion aux réseaux, délivrance du courrier, colis...). Désormais, nos rue porteront un nom et nos maison un numéro. Des informations précises vous seront très prochainement transmises par la Mairie.

drame et de très nombreux habitants de la commune.

# Dossier Spécial Eau Potable



## LA PENURIE EST A NOTRE PORTE

*L'eau potable est une des ressources naturelles qui se raréfie depuis quelques années et qui peut entraîner des conséquences désastreuses. Pendant longtemps, nous nous sommes crus à l'abri et peu concernés par ce genre de problème parce que nous étions en zone de montagne et que jusque-là nous étions épargnés par les effets « visibles » du réchauffement climatique. Mais depuis 2 ans et plus particulièrement depuis le dernier été, les choses ont brusquement changé.*

*Pascal Schlessler, conseiller Municipal dans notre commune est également Vice-Président du Syndicat Intercommunal d'Approvisionnement en Eau Potable. Nous lui avons posé quelques questions.*

**Les habitants de certains villages de St Just ont constaté ces derniers temps soit une forte baisse de la pression, soit, pire, qu'il ne coulait plus d'eau à leur robinet. Que s'est-il passé ?**

Après un été très sec, un automne où la pluie a fait défaut et un début d'hiver sans neige, notre approvisionnement en eau a fortement diminué. Nos 1200 abonnés consomment quotidiennement 2 000 m<sup>3</sup> d'eau alors que notre production est tombée à 300 m<sup>3</sup>... Les niveaux d'eau sont en baisse dans les châteaux d'eau, entraînant chez les abonnés des baisses de pression et des coupures.

**Quelles mesures ont été prises par le Syndicat des eaux pour y remédier ?**

Pour pallier ce déficit nous nous approvisionnons quotidiennement en eau à Craponne sur Arzon avec un camion-citerne. Notre fontainier, qui ne ménage



pas ses efforts, jongle avec les vannes des châteaux d'eau pour réduire au maximum les coupures et maintenir autant que faire se peut l'équilibre entre eux...

**Toutes ces mesures vont-elles avoir une répercussion sur notre facture d'eau ?**

Chaque transport par camion-citerne (cela peut aller jusqu'à 4 par jour) induit, bien entendu, des frais supplémentaires. En temps normal, le m<sup>3</sup> d'eau coûte 1.40€. Aujourd'hui, c'est plutôt 7€... Alors devant cette situation de crise, nous nous tournons vers l'Etat, le Département et tout autre organisme qui pourrait nous aider.

Ce n'est pas gagné, car les aides sont accordées pour les dépenses d'investissement il faudrait qu'elles soient élargies aux pénuries... Des réunions ont lieu et des contacts sont pris avec les Maires concernés en ce moment, notamment avec la Sous-Préfecture...

**Peut-on, pour l'avenir, envisager une amélioration de la situation ?**

Aujourd'hui nous sommes en crise, et le Syndicat s'efforce de répondre aux besoins de distribution de ses abonnés, tout le monde est mobilisé et nous y arrivons tant bien que mal... Les solutions que nous allons essayer de mettre en place avec le concours et l'aide des organismes sollicités produiront des effets à court et moyen terme. Nous devons donc rester vigilants sur notre propre consommation d'eau et espérer que la pluie et la neige viennent alimenter nos captages et notre forage pour aborder l'été prochain plus sereinement.

**En résumé, nous avons une eau de qualité, des contrôles sont faits régulièrement par l'ARS, mais les temps « magiques » où il suffisait d'ouvrir son robinet pour avoir toute l'eau que l'on souhaitait sont révolus, notre planète change et l'eau est un bien précieux qu'il nous faudra économiser de plus en plus...**

Syndicat Intercommunal d'Approvisionnement  
en Eau Potable (SIAEP)

176 Route Nationale 63220 ARLANC

Ouverture du Bureau : Lu : de 8h à 16h

Ma : de 13h à 16h Ve : de 8h à 16h

Tel : 04 73 95 11 57 Mail :

siaep.chaumont@orange.fr



## Numéros d'urgence:

SAMU: 15 POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17



Lundi de 14h à 16h.

Judi et Vendredi de 9h15 à 11h15  
(Permanence Elus le Vendredi de 17h à 18h)

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

## Bibliothèque Municipale:

1er étage du bâtiment de l'école les samedis  
de 14h30 à 16h.

## Déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est  
passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



AMBERT  
LIVRADOIS  
FOREZ

Service d'aides ménagère  
Portage repas à domicile  
Bus des montagnes  
et pour d'autres services...

<http://www.ambertlivradoisforez.fr/> Tel: 04 73 72 71 40

## Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: [siaep.chaumont@orange.fr](mailto:siaep.chaumont@orange.fr)

## ASSOCIATIONS

APE (Parents d'élèves) Morgan DEVILLE

Club du 3ème âge. Jeanne FERRY

« St JUST Moto Loisirs ». Christophe BEST

Société de chasse. Anthony MONEYRON

Comité des Fêtes. Aurore BEST

## DATES A RETENIR

**Vœux du Maire:** Dimanche 29  
janvier Salle des Fêtes à 11h

## Salon St Just en Art

Du Jeudi 18 au dimanche 21 mai

## REPAS ANNUEL DES AÎNÉS



Le repas des Aînés s'est tenu le dimanche 4 décembre 2022, avec une affluence record, au restaurant « Le Ruisseau » à Beurières. L'ambiance y était chaleureuse et le menu délicieux. Rappelons que la Municipalité offre chaque année à ses aînés de 70 ans et plus le choix entre un repas convivial ou un panier gastronomique. Le repas est ouvert aux habitants n'ayant pas l'âge requis, moyennant une participation financière.

## ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FÊTES



Samedi 8 octobre 2022 s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de St Just. Après le départ de certains membres, ont été élus:

Présidente : **Aurore BEST**,  
Vice-Président : **Benjamin CAYRE**,  
Trésorier : **Florian CHYSCLAIN**,  
Trésorière-Adjointe : **Elise CRE-GUT**,  
Secrétaire : **Séverine CHAUTARD**,  
Secrétaire-Adjointe: **Sylviane BEST**.

La Municipalité s'associe aux chaleureux remerciements adressés à Joël CAMIER, ancien Président du Comité des Fêtes, par le Comité et à Muriel pour leur dévouement et le travail qu'ils ont accompli. Nous retiendrons leur efficacité, leur bon esprit et leur bonne humeur. Ce fut un plaisir de les avoir avec nous durant ces dernières années. Ils quittent notre commune, souhaitons-leur bonne chance dans leurs nouvelle destination.

## St JUST REMPORTE LES JEUX « INTERVILLAGES »



Les jeux « Intervillages » sont revenus à la mode et cette année, c'est notre brillante équipe qui les a remportés. Bravo à eux, ils ont gagné... le droit de les organiser cette année...

## COMMUNIQUE DU CLUB DU 3eme AGE DE St JUST

« Après avoir terminé l'année 2022 par un repas au restaurant « Les Copains » le lundi 12 décembre, le club reprendra ses activités de jeux et de goûters le lundi 9 janvier 2023 de 14h à 17h à la salle annexe.

Rejoignez-nous, nous aurons le plaisir de partager la galette des rois ce jour.

**Pour toute information complémentaire et inscription, téléphoner à Colette au 04 73 95 98 29 ou au 06 69 50 16 33 »**

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

**Pour les résidents**, il est toujours possible de réserver la salle sur le site Internet de la commune.

**Pour les extérieurs**: réservation exclusivement en Mairie aux heures d'ouverture.

**Nouveaux tarifs**: **Caution: 500 €**

**Résidents**: **160€** en période hivernale

**100€** en période autre

**Extérieurs**: **260€** en période hivernale

**200€** en période autre

**Voir modalités sur le Site de la Mairie**